

donne l'idée d'un peuple qui avoit besoin d'être soumis par une nation éclairée : mais quand un Roi chrétien punit des ennemis & des rebelles, quand il détruit l'idole d'Irmenful, c'est un homme sanguinaire, qui vouloit avoir pour esclaves des millions d'hommes, qui cultivoient la terre sous un climat triste, qui nourrissoient leurs troupeaux, & qui ne vouloient point de maîtres.

Les maximes du droit public & du droit des gens que l'auteur mêle habilement aux développemens historiques, sont parfaitement assorties aux règles d'équité & de justice, & toujours dirigées vers la félicité des peuples. Il n'y a pas long-tems que j'ai vû deux historiens s'efforcer à légitimer les excès les plus révoltans contre des nations conquises, & à justifier entr'autres dévastations, celles du Palatinat en 1674 & 1688 (a). On voit par le passage suivant qui m'a paru tout-à-fait remarquable, quelle est la maniere de penser de M^r. M, relativement à cet objet. "Dépouiller des sujets qui n'ont fait qu'obéir à l'autorité publique en prenant les armes, c'est les punir d'avoir été fideles à leurs devoirs : c'est leur enlever un bien dont ils n'ont point abusé. . . . Un Prince, une nation a commis une injustice ; elle a attaqué sans motif, une autre

(a) 15. Fév. 1779, p. 167. — Les *Mémoires pour servir à l'histoire du marquis de Louvois*, en parlent comme d'un chef-d'œuvre de politique & de raison.